

# Noël en couleurs

Cette année, les décorations de Noël sont en partie fabriquées par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS Le Phare), grâce à des matériaux de récupération, palettes, épingles à linge... et bien d'autres choses !



## SOMMAIRE #7

- Des aides à l'achat de cycles .....page 2
- La location longue durée  
RIV Vélo .....page 2
- ROC LOISIRS  
Remise de chèques .....page 2
- Animations de Noël .....page 3
- CCAS .....page 4
- Vol de câbles électriques  
à Quily .....page 5
- Animations d'automne .....page 5
- École et Médiathèque .....page 6
- Cérémonies du 11 novembre.....page 7
- Informations diverses.....page 8



## Des aides à l'achat de cycles

Ploërmel communauté a mis en place une aide financière pour l'acquisition de vélos neufs ou d'occasions, avec ou sans assistance électrique. L'objectif de cette action est d'encourager les déplacements de courtes distances, ce qui correspond aux objectifs du plan climat air énergie territorial.

Pour l'achat d'un vélo mécanique, l'aide est de 50 € et de 100 € conversion électrique.

Plus destinés aux professionnels les vélos cargo sont aidés à hauteur de 200 € en version traditionnelle et de 400 € en version électrique.

La mise en place de cette aide communautaire permet aux bénéficiaires d'accéder à l'aide : Bonus Vélo mise en place par l'État.

### Conditions

- Être majeur et avoir sa résidence principale/entreprise à Ploërmel Communauté.
- Offre limitée à un vélo par an et par foyer/entreprise.
- Achat chez un professionnel (neuf ou occasion).
- Fin de l'opération 31 décembre 2021

## La location longue durée - RIV Vélo

Ploërmel communauté offre aussi la possibilité de louer des vélos électriques sur des périodes d'un mois à trois mois.



### RIV Vélos à assistance électrique

Location pour une longue durée

LOCATION & TARIFS	1 mois	3 mois
<b>Printemps - Été</b> Avril à septembre inclus	60€	120€
<b>Automne - Hiver</b> Octobre à mars inclus	30€	60€

## ROC LOISIRS 10 300 € de Remise de chèques

Au mois d'octobre 2021, l'Association «ROC-LOISIRS» a organisé une nouvelle Remise de chèques d'un montant de 10 300 € suite au Gala de football professionnel du mois de juillet organisé à Ploërmel.

Cette Remise de chèques a permis de soutenir financièrement 6 nouvelles causes :

- Le service de pédiatrie (pôle mère-enfant) de l'Hôpital de Lorient a reçu un soutien financier de 1 500 € en faveur de l'accueil des enfants hospitalisés
- Le centre hospitalier PONTCHAILLOU de Rennes a bénéficié d'un soutien de 1 500 € également, en faveur du service du professeur JEGOUX, Médecin OTO-RHINO LARYNOLOGIE (O.R.L.) et chirurgie maxillo faciale pour ses travaux de recherche sur le cancer
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Nantes dans le Service du Docteur THOMAS Chef de Service d'Oncologie Hématologie Pédiatrique a reçu un chèque de 1 500 € pour la Recherche sur le Cancer des enfants

- L'association «SOSEE ENFANTS D'ETHIOPIE» a reçu un soutien financier de 1 500 € pour l'achat de fournitures scolaires et l'aide aux enfants scolarisés
- Le comité départemental handisport 56 dont le but est de développer et coordonner la pratique du sport des personnes en situation de Handicap a reçu une aide financière de 2 000 €
- Enfn, l'association ploermelaise «PATPLO» dont le but est d'aider et d'accompagner les personnes adultes et enfants atteints de cancer a reçu un soutien financier de 2 300 euros.

Autre point fort, Les Foulées et Randonnées pédestres du mois de Novembre en faveur de la Recherche sur le diabète et sur la greffe de Foie.



202 coureurs au départ de la course principale, 150 randonneurs ont participé à ces Foulées Roxédoises.

**Animations de Noël**  
**samedi 18 décembre**  
**Avez-vous déjà vu**  
**un spectacle de feu ?**

Les enfants seront accueillis à partir de 17 h devant la mairie de Val d'Oust (Roc St André) pour prendre possession de leur lampion et former un défilé de lumière. Après avoir parcouru une boucle d'une vingtaine de minutes, le public se regroupera Place Charles de Gaulle pour assister au spectacle Caldera.

Inspiré de la tradition de la danse de feu et de l'art de jongler, Caldera est un spectacle qui explore les mystères et la noblesse du feu dans tous ses états (flammes, effets spéciaux et pyrotechnie). Des artistes confirmés (Cirque du Soleil, Cirque Eloize, Dragon) combinent danse, acrobaties et jonglage pour créer un univers onirique très élégant en toute sécurité.

Le père Noël a laissé un message sur le répondeur de la mairie. « *Bonsoir à tous, je serai avec vous, certainement après le grand spectacle* ».

**Des décorations de Noël**  
**artisanales et originales !**

Dans le cadre des activités URE (Unité de Retraités d'Esat) et UATP (Unité à Temps Partiel), une demande de partenariat a été faite auprès de la mairie pour participer à la création des décorations de Noël sur la commune.

A partir de matériaux recyclés et réutilisés (palettes de bois, épingles à linge, boîtes de conserves, restes de peinture...), des retraités et travailleurs de l'ESAT ont réalisé des décorations de Noël tout au long du mois de novembre. Ils participeront à leur installation avec les services techniques à différents endroits de la commune. Vous pourrez les découvrir à partir du 10 décembre ! Un grand merci à tous ceux qui ont participé et contribué à mettre la commune de Val d'Oust aux couleurs de Noël.



COMMUNE de **Val d'Oust**

Samedi 18 décembre

**Grand défilé**  
**aux lampions**

17<sup>H</sup> Rendez-vous parvis de la mairie de Val d'Oust

17<sup>H</sup>20 départ du défilé (Mairie, camping, canal, place de l'église, place Charles de Gaulle)

**Spectacle de FEU** 18<sup>H</sup> (Place Charles de Gaulle)

Un spectacle de feu qui explore les mystères et la noblesse du feu dans tous ses états (flammes, effets spéciaux et pyrotechnie)



Et pour se réchauffer, chocolat et vin chaud

Le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus



LESBRÈVES DU CONSEIL

Micro crèche

La micro-crèche « Les p'tits Fées Nomèns » a ouvert en mars 2019. Elle peut accueillir 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. La commune finance une place au sein de cette structure, qui correspond à un nombre d'heures.

Cette place réservée par la commune est associée à un certain nombre de critères :

1. Enfant porteur d'un handicap résidant sur la commune (critère prioritaire)
2. Enfant en accueil d'urgence de la commune (assistante maternelle en arrêt maladie, parents ayant un emploi d'urgence...)
3. Enfants d'agents de la collectivité ( commune et CCAS)
4. Tout enfant résidant sur la commune de Val d'Oust

ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), les P'tits Roc'Coeurs sera ouvert du 20 au 23 décembre 2021

Contact : 06/12/33/92/34 ou lesptitsroc.coeurs.alsh@gmail.com

Ecopâturage : un contrat de 5 ans avec Eco Pature Breizh

Afin d'entretenir des terrains communaux, la municipalité a signé un contrat avec l'entreprise Eco Pature Breizh située à Silfhac. Celle-ci aura plusieurs missions: prêt de brebis, de panneaux éducatifs sur les bonnes conduites à tenir, le suivi et l'entretien des animaux, la mise en place d'animations.

Cela concerne 18 000 m<sup>2</sup> de terrains communaux avec déplacement des animaux selon les besoins. Outre l'objectif d'entretien des terrains, il s'agit de développer la biodiversité sur la commune et de proposer des animations avec les écoles ou les citoyens de Val d'Oust.

Ce contrat, à durée de 5 ans, coûtera 3240€ TTC par an.

CINÉ-GOÛTER, une première animation pour le CCAS



Le ciné-goûter du dimanche 17 octobre dernier a réuni environ 80 personnes de 70 ans et plus des trois communes historiques ainsi que des résidents des deux MAPA.

Cette animation a eu lieu à la salle des Nouettes de La Chapelle Caro

avec les élus et les membres du CCAS.

Deux films réalisés par l'association des Passeurs d'Images et de Son de Sérent ont été visionnés : "Claude, celui qui sait" et "Le maillon d'une mémoire".

A l'issue de la projection, un café-gourmand a été offert à tous les participants qui ont bien profité de cet après-midi convivial.

Le CCAS proposera au 1<sup>er</sup> semestre 2022 deux autres animations qui auront lieu au Roc St André et à Quily.

COLIS DE NOËL

En cette fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'offrir un colis gourmand à toutes les personnes de 70 ans et plus de la commune. Les personnes concernées recevront un courrier vers le 10 décembre.

La distribution aura lieu le samedi 18 décembre de 10h00 à 12h00 à la salle polyvalente de La Chapelle Caro, à la mairie du Roc Saint André et à la salle polyvalente de Quily.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, les colis vous seront livrés à domicile par les membres du CCAS.

Si vous êtes concernés et ne recevez pas de courrier, merci de contacter le CCAS au 02 97 74 88 91



Cette année, nous avons fait le choix d'offrir un panier pour les personnes seules et un panier différent pour les couples.

Ouverture d'une permanence du CCAS en janvier

Le Centre Communal d'Action Sociale de Val d'Oust met en place une permanence à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 pour accueillir, écouter, échanger, informer, conseiller tous les habitants de Val d'Oust qui le souhaitent. Cette permanence est assurée par les membres du CCAS.

Vous pourrez être reçu avec ou sans rendez-vous lors des permanences. C'est un service gratuit et confidentiel proposé à la population.

Ces permanences se dérouleront au CCAS, mairie déléguée de La Chapelle Caro.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le CCAS par téléphone au 02.97.74.88.91 ou par mail : ccas@mairie-valdoust.fr

Tableau des permanences pour les mois de janvier et février prochains

Dates	Horaires
Mercredi 5 Janvier	10h00-12h00
Samedi 15 Janvier	10h00-12h00
Mercredi 19 Janvier	10h00-12h00
Mercredi 2 Février	10h00-12h00
Samedi 12 Février	10h00-12h00
Mercredi 16 Février	10h00-12h00

## VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES A QUILY



### Pourquoi ces vols de câbles électriques enterrés ?

Depuis une quinzaine d'années et dans de nombreuses communes, les vols de câbles sont ciblés pour leur cuivre, une matière dont la valeur flambe et ne cesse d'augmenter. Cette dernière peut atteindre 5000 euros la tonne.

Les câbles sont facilement accessibles et la revente facile dans des circuits parallèles : les voleurs passent la frontière pour écouler les stocks (Belgique, pays de l'Est) et restent difficile à surprendre dans leur action.

### Qui ?

Des personnes qui agissent en groupe avec une certaine logistique : camionnette, outils... Il faut aussi savoir couper les câbles rapidement sans s'électrocuter.

### Quelles conséquences ?

Pour la Commune de Quily-Val d'Oust, 530 mètres linéaires de câbles ont été sectionnés et volés, 17 candélabres sont abîmés et leurs coffrets ouverts à repositionner. Il n'y a donc plus d'éclairage public et plusieurs rues sont dans l'obscurité (rue des résistants, rue de l'if, rue des pommiers). Cela occasionne une gêne pour les habitants de ces rues, un risque pour les piétons qui circulent sans visibilité (enfants, adultes) et qui veulent rejoindre leurs domiciles ou les arrêts de transports scolaires. Enfin, cela aura un préjudice financier pour la commune.

Les illuminations de Noël ne seront posées qu'autour de l'église.

Une plainte a été déposée le 4 novembre 2021 auprès de la Gendarmerie de Ploërmel.

La commune attend le passage du prestataire INEO pour les délais de remise en service de l'éclairage public. L'assurance de la Commune, Groupama, a été contactée. Des solutions sont à l'étude pour pallier ces inconvénients.

En attendant et pendant la période sans éclairage qui représente un danger pour tous, la commune de Quily-Val d'Oust recommande à ses administrés, adultes et enfants, d'être très prudent. Jusqu'à la remise en service de l'éclairage, il est fortement recommandé de porter lors de ses déplacements, matin et soir, des gilets fluos et lampes de poche pour bien signaler sa présence dans les rues nommées précédemment.

## Faites de la Soupe



La gagnante

Un dégustateur



Plus d'une centaine de randonneurs et gouteurs de soupes se sont retrouvés à Quily fin octobre. Découvrir le village à pieds, déguster les soupes, écouter les conteurs, une expérience à renouveler. La qualité des breuvages a mis en difficulté le jury composé de restaurateurs et d'élus, difficile de départager les candidats.

## J'adore mon jardin !



MARIN Jacqueline, AERTENS Jeannine, CARADEC Claudine, COUDE Edith, LEFEVRE Jacqueline.

A la veille de la Sainte-Catherine où tout arbre prend racine, chacun des participants à cette manifestation, s'est vu remettre un rosier buisson ainsi qu'un plant de Nandina domestica pour embellir leur jardin. Nous les remercions d'avoir participé à cette animation.

LESBRÈVES  
DU CONSEILFESTIVAL DU LIVRE  
JEUNESSE "OUST,  
AUX LIVRES !"

Initié en 2010, le Festival du Livre Jeunesse «Oust, aux livres!» est soutenu par De l'Oust à Brocéliande Communauté (O.B.C) et se décline dans 37 écoles du territoire. La mairie de Val d'Oust a décidé de s'associer au projet et finance, pour ses écoles, les interventions d'auteurs et illustrateurs. Tous les enfants scolarisés recevront un chèque-livre nominatif de 5 euros à utiliser lors de la journée festive du samedi.

**La 6<sup>e</sup> édition du Festival du livre jeunesse de Sérent se déroulera le SAMEDI 26 MARS 2022**

Lors de cette journée 23 auteurs et/ou illustrateurs de renommée seront présents à la **salle des sports de Sérent de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30** Rencontres et dédicaces avec les auteurs et illustrateurs jeunesse. Leurs ouvrages seront proposés par les librairies : «**Au jardin des bulles**» de Vannes, «**La Grande Evasion**» de La Gacilly, «**Libellune**» de Redon et «**Sainte Hortense**» de Rochefort-en-Terre. Les enfants auront également le plaisir de se voir raconter des histoires, d'assister à des spectacles, de participer à des jeux de société et de profiter d'animations tout au long de la journée.

Bientôt des légumes  
made in Val d'Oust !

L'installation de Isabelle Bernard (maraîchère) à la Basse Chapelle avance et débutera en février prochain, dès la livraison, de 2 serres doubles (2 bitunnels) de 1200m<sup>2</sup> de surface.

Actuellement une grande bâche recouvre le sol afin de préparer la terre et supprimer le couvert végétal de manière naturelle. Les premiers légumes et salades seront disponibles à la vente à partir de fin mars et toute l'année en fonction de la production ! Isabelle travaillera avec l'ESAT du Roc et «Le marché de l'Oust» pour vendre ses produits en circuits court.

## SIVU - L'ouverture de la nouvelle école publique reportée

Le déménagement dans la nouvelle école devait se faire lors des congés de Noël mais finalement, il sera repoussé au mois de février. En effet, le bâtiment sera prêt mais les extérieurs ne seront pas

terminés suite à des retards de livraison de matériaux, notamment les grillages, les portails et l'éclairage. Face à un problème de sécurité pour les enfants, le syndicat

scolaire et la commune de Val d'Oust ont préféré repousser la rentrée dans la nouvelle école au retour des vacances d'hiver, soit le 21 février 2022.

Focus sur la loi EGALIM,  
mise en place dans la restauration scolaire

Un peu d'histoire...

La loi EGALIM a été promulguée le 1er novembre 2018 à l'issue des états généraux de l'alimentation. Elle a plusieurs objectifs : permettre au consommateur de connaître la provenance des produits, lutter contre le gaspillage alimentaire, revaloriser le travail des agriculteurs, développer une agriculture plus vertueuse... Depuis 2020, l'usage du plastique est interdit.

Cette loi a donc changé le fonctionnement de la restauration collective. En effet, depuis 2018, l'ESAT, qui prépare chaque jour les repas des élèves de Val d'Oust, a revu ses menus afin de proposer des repas végétariens, des produits issus de l'agriculture biologique, des produits locaux. La lutte contre

Menu du midi Du lundi 29 novembre au vendredi 03 décembre 2021		
<b>Lundi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carottes râpées maison</li> <li>• Risotto de céréales aux légumes maison</li> <li>• Fromage</li> <li>• Orange</li> </ul>	<b>Mardi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Velouté crecy bio maison</li> <li>• Saucisse vpf</li> <li>• Gratin dauphinois maison</li> <li>• Fromage</li> <li>• Crème vanille</li> </ul>	<b>Mercredi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taboulé bio</li> <li>• Sauté de veau vvf au paprika</li> <li>• Haricots blancs bio au jus maison</li> <li>• Camembert</li> <li>• Gâteau de semoule</li> </ul>
<b>Jeudi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salade de penne</li> <li>• Omelette</li> <li>• Epinards bio à la béchamel</li> <li>• Saint Môret</li> <li>• Pommes Elstar bio</li> </ul>	<b>Vendredi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Œuf mayonnaise</li> <li>• Cordon bleu</li> <li>• Purée de pois cassés bio</li> <li>• Tomme noire</li> <li>• Mousse chocolat en terrine maison</li> </ul>	<small>Sous réserve de modifications</small>

le gaspillage est aussi au cœur de la réflexion.

Avec cette loi, il s'agit d'éduquer les enfants à une alimentation variée, de qualité et de leur donner de bonnes habitudes au quotidien. Les

menus sont d'ailleurs élaborés avec une diététicienne.

Les menus sont transmis la semaine précédente et visibles dans les écoles, ainsi que sur le site internet de la mairie.

## Un nouveau départ pour la médiathèque



Après plus de 15 ans en tant que bénévole et responsable de la bibliothèque municipale, Jeannine Aerstens a décidé de prendre une retraite bien méritée. Pendant toutes ces années, elle a été présente tous les mercredis et samedis matin pour accueillir, conseiller, discuter avec les lecteurs. Son aide et sa présence ont été appréciées et

essentielles pour faire fonctionner ce lieu. Une petite cérémonie sera organisée pour la remercier chaleureusement.

## Retour sur un parcours passionné

Jeannine et son mari Raymond ont vécu toute leur carrière professionnelle à Bruxelles (Belgique). Le couple gérait deux librairies en centre-ville. Un rythme soutenu et une amplitude de travail qui ne leur laissaient que le dimanche après-midi de repos, et encore !

Retraite, vacances dans les Monts d'Arrée, coup de cœur pour la Bretagne : ils achètent une maison au Roc Saint-André en avril 2004. Le maire de l'époque, Jo Legal, ayant entendu parler de leur expérience de libraires, leur propose de prendre en main la bibliothèque du Roc. Jeannine et son mari, qui ne peuvent rester

inactifs, acceptent de mettre leur savoir au service de cette mission et des lecteurs. A cette époque, les livres sont regroupés dans les locaux de la mairie et toute la gestion était faite sur papier. Depuis, la construction de la commune nouvelle a permis une évolution du lieu.

La bibliothèque de Val d'Oust sera provisoirement fermée le temps de composer une nouvelle équipe. Nous avons le projet d'une réouverture à l'occasion des Nuits de La lecture qui se tiennent du 20 au 23 janvier 2022.



## De nombreux enfants aux cérémonies du 11 novembre 2021



La commune de Val d'Oust a organisé avec les associations d'Anciens Combattants (La FNACA et l'UNC) les cérémonies du 11 novembre aux différents monuments aux morts de la commune.

Avant ces cérémonies, une sensibilisation au devoir de

mémoire et à la participation des jeunes à ces cérémonies a eu lieu dans les classes de CM1 et CM2 des 3 écoles de la commune. Après un dépôt de gerbe au monument de Quily, de nombreux enfants de l'école Sainte Jeanne De Valois se sont portés volontaires pour lire les

noms et prénoms des soldats morts pour la France inscrits sur le monument aux morts du Roc Saint André.

La cérémonie s'est poursuivie à La Chapelle-Caro où les enfants de l'école Pablo Picasso et ceux de Sainte-Thérèse avaient préparé des lectures de lettres

de poilus et de poèmes.

Un grand merci aux enseignants, Gwenaëlle Lubrano (École Sainte Jeanne de Valois), Yann Mainguy (École Sainte Thérèse) et Hervé Bethlé (École Pablo Picasso) ainsi qu'aux enfants pour leur implication et leur présence à cette cérémonie.



## En janvier l'agence postale communale ouverte toute la journée

L'agence est ouverte depuis juillet 2020 sous la responsabilité de Patricia Foulon, accompagnée par Typhaine Delage. L'accueil se fait tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h. La fréquentation est en hausse et pour répondre à la demande des usagers, les horaires d'ouverture seront étendus en après-midi à partir du 3 janvier 2022 pour un meilleur service au public.



## Les résidents du foyer de vie en visite à la mairie

En septembre, 7 résidents du foyer de vie « Le Phare » AMISEP du Roc Saint André ont sollicité la mairie pour une rencontre sur la citoyenneté. Dans leur courrier, ils indiquaient « Nous nous interrogeons sur les missions du président, les symboles de la République, le rôle du maire et son conseil municipal » et souhaitaient

visiter la mairie. Ils ont été reçus le 8 octobre dernier par Florence Prunet, maire de la commune, son adjointe, Lydia Denoual et le directeur des services, Olivier Delière. Ils étaient accompagnés de leur encadrante, Héléne Guihur et de Yannick Gazio, stagiaire.

Pendant plus d'une heure, les questions ont fusé : Que fait un

maire ? Quelle est la journée type ? Qui travaille à ses côtés ? Pourquoi met-il une écharpe lors de certaines occasions ?

Après les questions, la visite complète de la mairie et la rencontre avec les agents présents ont permis de découvrir concrètement le fonctionnement de notre collectivité : le service comptabilité, l'agence

postale communale, le service urbanisme, l'accueil, l'état civil, le bureau du maire, celui du directeur des services, la salle des adjoints...

Après une séance photo, l'après-midi s'est achevé par un goûter convivial.



## Elections 2022

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter à la prochaine élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 est fixée au 4 mars 2022.

Il est préférable de ne pas attendre cette date. Renseignements en mairie (justificatifs d'identité et de domicile pour l'inscription).

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

### Mairie de Val d'Oust

1, rue Nationale - Le Roc Saint-André  
56460 VAL D'OUST  
Tél.: 02 97 74 93 53

### Mairie déléguée Quily

1, rue de l'Église - Quily  
56800 VAL D'OUST  
Tél.: 02 97 74 92 76

### Mairie déléguée La Chapelle Caro

12, avenue Yves Rober - La Chapelle Caro  
56460 VAL D'OUST  
Tél.: 02 97 74 91 53